

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

**Délibérations du
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la commune de Montastruc-la-Conseillère**

Séance ordinaire du 7 Septembre 2017

Nombre d'élus : L'an deux mille dix-sept, le sept septembre à vingt heures, le
-en exercice : 11 Conseil d'administration du Centre Communal d'Action
-présents : 7 Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
-pouvoirs : 0 prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la
-votants : 7 présidence de M. Michel ANGUILLE, Président.

Les membres présents, convoqués le 1er septembre 2017, signent la liste d'émargement du Conseil d'Administration de ce jour et approuvent l'ordre du jour suivant :

➤ **2017-09-01 : Affaires générales : Attribution de logements**

Présents : M. Anguille, , Mme Michaux, Mme Veillard, M. Rison, , Mme Boffo, Me Durand, Mr Lespes

Absents excusés : Mme Laurens, M. Mestdagh Mme Agard Mme Cadoz

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme Veillard

1 - Approbation du compte-rendu du CCAS du 8/06/2017

Compte-rendu de la réunion précédente : est adopté à l'**unanimité**

2- Délibérations à prendre :

2017-09-01 : Affaires générales : Attribution de logements

Monsieur le Président propose à l'assemblée :

La candidature de la famille de réfugiés pour le logement T4 libre zone de Boulego

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident à l'**unanimité** :

➤ **D'accepter** : la candidature de cette famille pour le logement zone de Boulego

Questions diverses :

Réception des anciens

- 1) La date retenue est le 09/12/2017
- 2) Pour le repas, Mme Boffo et Mme Veillard doivent rencontrer les responsables de la cuisine pour finaliser la proposition retenue par les membres du CCAS.
- 3) Le modèle de menu présenté a été accepté.
- 4) Animation : Mr Anguille doit contacter Mr Falco animateur chanteur musicien
- 5) Cadeaux aux participants au repas : le choix s'est porté sur une écharpe pour femme et homme. Mr Anguille est chargé de la négociation financière.
- 6) En ce qui concerne le cadeau aux personnes ne prenant pas part à cette journée, leur cadeau sera un coffret gourmand. Mme Michaux est en charge de trouver et de négocier ces achats.

Fin de la séance : 21 h